Bulletin Municipal
Juin 2022

Commune de Le Vigean (Cantal)

Mot du Maire :

Après deux années moroses, la vie économique, sociale et culturelle reprend.
Les associations déploient toutes leurs forces pour récupérer leurs adhérents.
Les festivités reprennent leurs habitudes.
La commune a profité de la relance économique voulu par le Gouvernement pour faire des travaux d' économie d'énergie grâce à des subventions exceptionnelles.
Le budget communal d'investissement 2021 est en excédent du fait de travaux commencés en 2021, terminés en 2022 et payés sur deux exercices.

Sommaire

Pages 1 et 2 :
- Compte administratif 2021

Pages 3 et 4 :
- Budget primitif 2022

Pages 5 et 6 :
- Les travaux

Page 7 :
- Zone de la Dinotte II Tranche 1

Page 8:
- Marché de Pays

Page 9 :
- Zoom sur l'école

Page 10 :
- En bref …

Page 11
- Voyage du club du La-biou
- Sortie scolaires de l'école

Horaires d'accueil physique et téléphonique de la Mairie

Lundi : 8h30-12h et 13h30-17h

Mardi : 8h30-12h

Mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Recensement militaire

Tout jeune français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat…)

Cette démarche se fait à la mairie.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Fonctionnement

La section de fonctionnement retrace les opérations d'exploitation, c'est-à-dire la gestion courante des services (argent décaissé dans l'année civil).

Dépenses

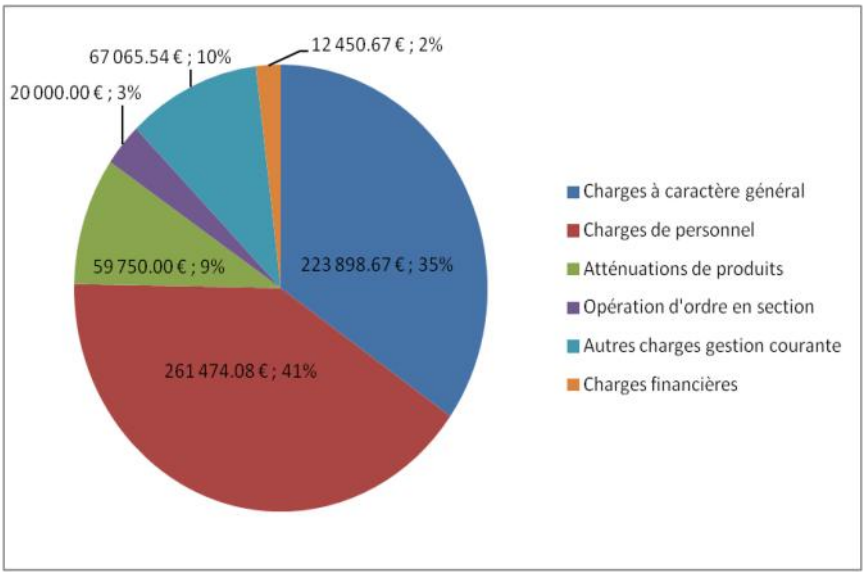

Légende **:**

Charges à caractère général : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives et scolaires, entretien des bâtiments, impôts et taxes payées par la commune, assurances ;

Opérations d'ordre en section : opérations d'ordre entre section ;

Autres charges de gestion courante : indemnités et cotisations des élus, subventions de fonctionnement aux associations ;

Charges financières : remboursement des intérêts de la dette.

Les dépenses de fonctionnement 2021 s'élève à 644 638.96 €.

Recettes

Légende **:**

Atténuations de charges : remboursement des charges (cotisations et salaires) ;

Autres produits : cantine, garderie, étude, panneaux photovoltaïques, ventes de concessions ;

Impôts et taxes : fiscalité locale ;

Dotations et participations : dotations de l'Etat, compensation par l'Etat sur les exonérations d'impôts locaux ;

Produits financiers : encaissements des parts sociales ;

Produits exceptionnels divers : enregistrement des cessions d'immobilisation, produits exceptionnels.

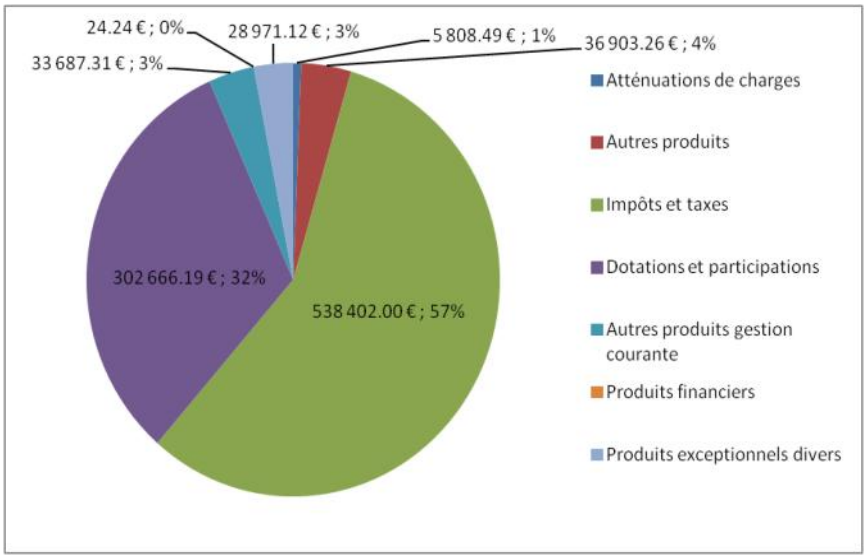

Les recettes de fonctionnement 2021 s'élève à 946 462.61 €.

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet de financer les investissements.

Investissement

Dépenses

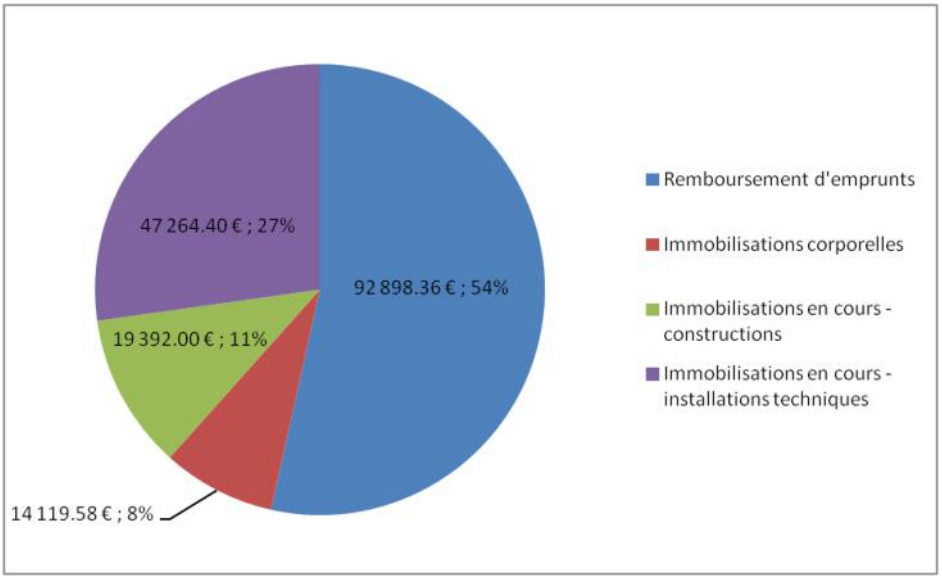

Les crédits inscrits au budget 2021 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2021 sont distingués dans le compte administratif dans la colonne intitulée « disponible ». Au même titre, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2021 peuvent être reportées, à l'exercice suivant, par le biais des restes à réaliser. Elles correspondent aux subventions restant à recevoir.

Les dépenses d'investissement 2021 s'élève à 173 674.34 €.

Recettes

Les principales recettes d'investissement ont été constituées par les dotations de l'Etat et par l'affectation du résultat de fonctionnement.

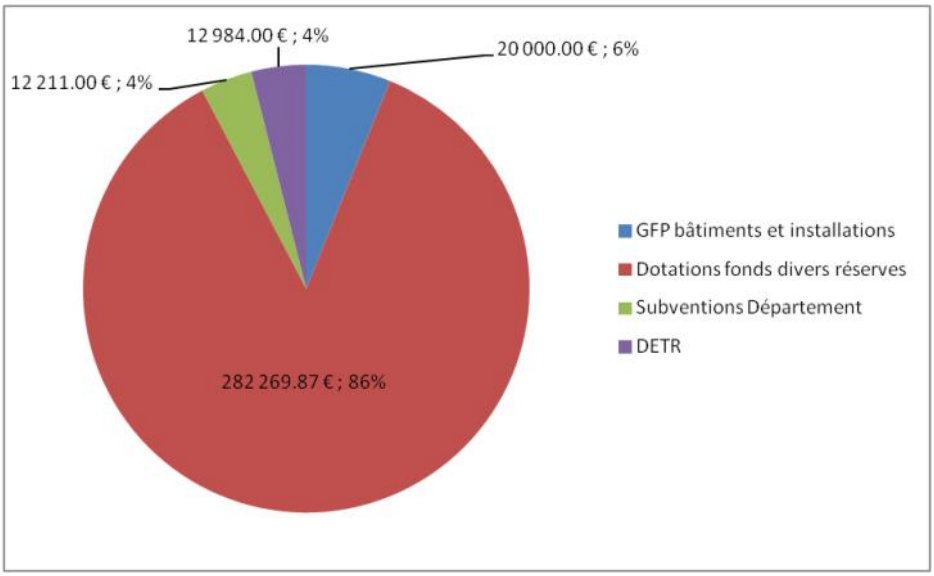

Les recettes d'investissement 2021 s'élève à 327 464.87 €.

BUDGET PRIMITIF 2022

Fonctionnement

Dépenses :

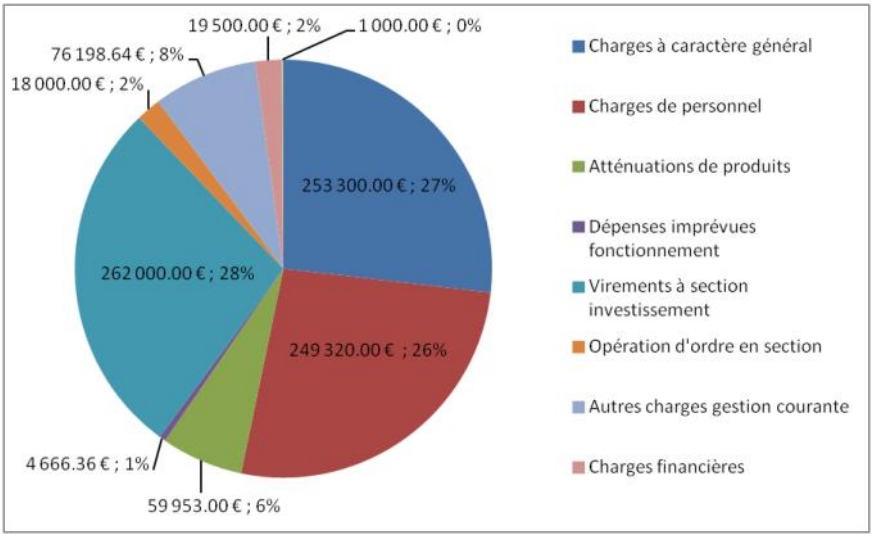

Les dépenses de fonctionnement comprennent les achat et fournitures de services, les dépenses de personnels, le virement à la section d'investissement, les transferts versés (subventions) et les frais financiers (intérêt de la dette)

Recettes :

Les recettes comprennent :

- les recettes fiscales (impôts directs et indirects) ;
- le produit des impôts fonciers ;
- les dotations versées par l'Etat ;
- les produits de l'exploitation du domaine (cantine, garderie, étude, location stade et salle de danse, panneaux photovoltaïques, concessions cimetières) ;
- les loyers et la location de la salle polyvalente et des gîtes ;
- l'atténuation de charges correspond au remboursement par l'assurance SMACL des salaires du personnel en congé de maladie.

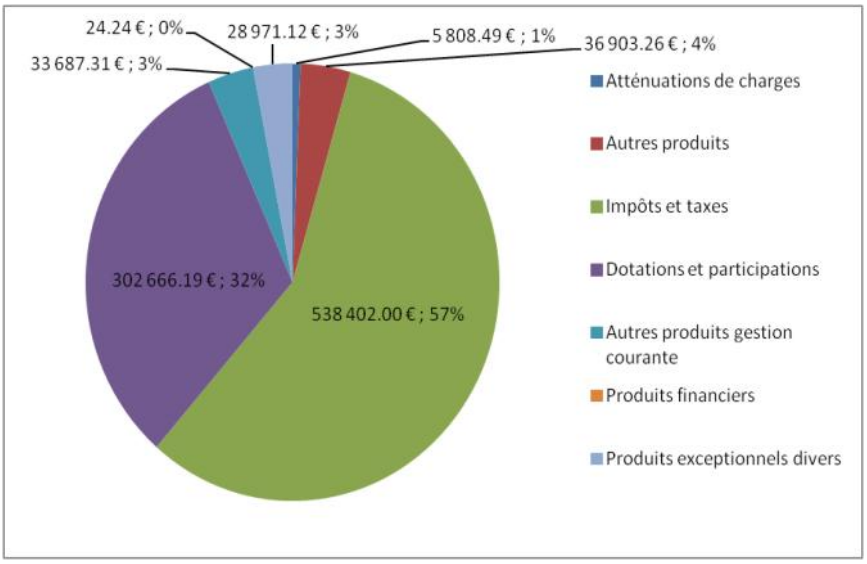

La section de fonctionnement représente 943 938.00 euros du budget primitive 2022 de la commune.

Investissement

Dépenses :

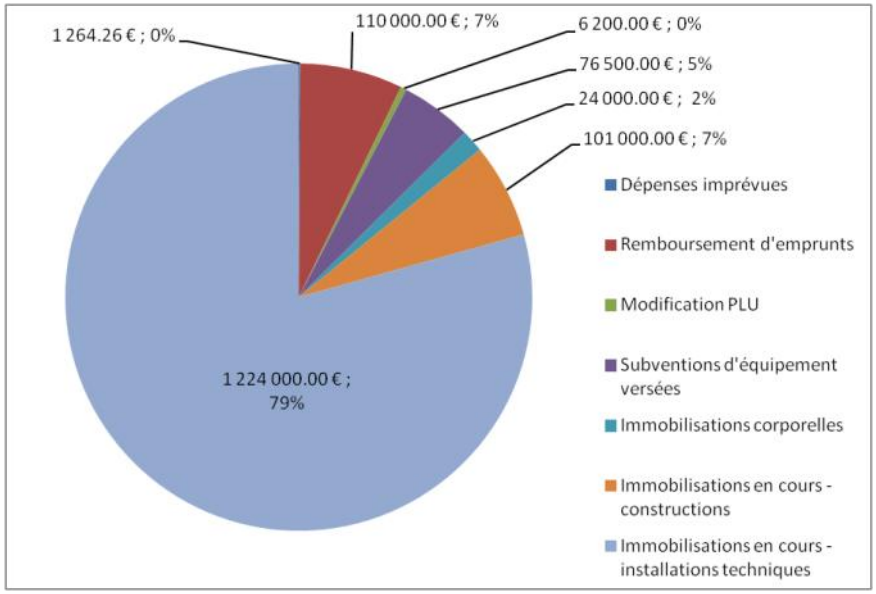

Les dépenses d'investissement de la commune regroupent :

- le remboursement du capital des emprunts ;
- les acquisitions de mobilier, matériel, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Cette année un budget important est prévu pour les travaux de voirie :

- aménagement de la place de l'Eglise et de la Mairie ;
- travaux d'électrification et aménagement – Rue des Roses ;
- aménagement Carrefour de la Gare ;

Recettes :

Les recettes d'investissement sont composées :

- du virement de la section de fonctionnement ;
- de l'amortissement des travaux électriques ;
- du FCTVA ;
- de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente ;
- des subventions ;
- de l'excédent d'investissement de l'année précédente ;
- des emprunts.

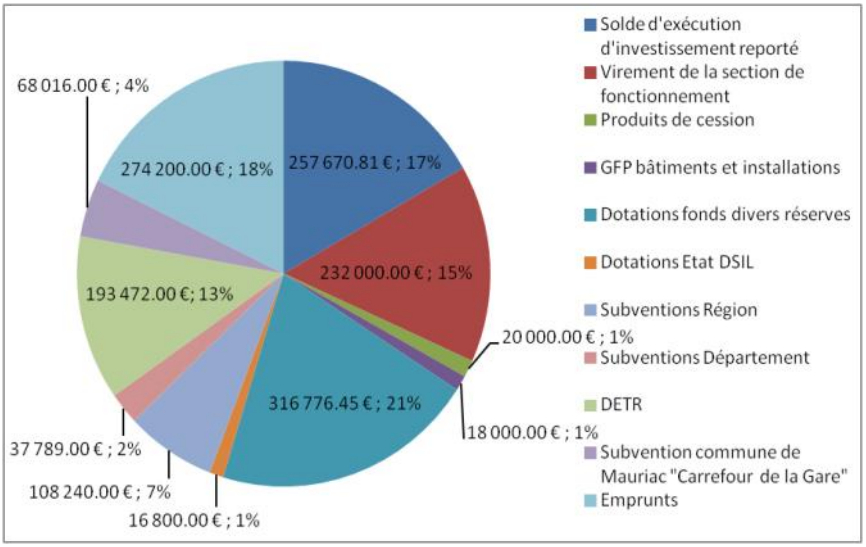

La section d'investissement représente 1 542 964.26 euros du budget primitive 2022 de la commune.

LES TRAVAUX

Fenêtres de la Mairie

L'ensemble des fenêtres a été changé et va améliorer l'isolation. Les travaux ont été réalisés par la menuiserie Laroche, le prix total est de 18 498.00 €.
Les subventions reçues pour cette opération sont de 16 944.00 € incluant les portes, qui font l'objet d'une deuxième tranche de travaux.

Travaux du bourg

Cela concerne l'aménagement des abords de l'Eglise et de la Mairie et la mise aux normes de l'accessibilité aux bâtiments publics (Mairie, cantine, Eglise, Maison des associations et bar).
Ces travaux débuteront dans le courant de l'été.
L'entreprise Bergheaud assurera les travaux de terrassement, espaces verts, maçonnerie, voirie er réseau, parking, muret pour un montant de 358 974 €.
Les travaux d'éclairage public (tranche optionnelle) sont estimés à 8131.20 €.
L'entreprise Hubert Joanny effectuera les travaux de menuiserie et accessibilité à l'entrée de la Mairie (changement de porte, main courante) pour un coût prévisionnel de 10 898.40 €.
L'installation d'une pergola par l'entreprise Hubert Joanny est prévue devant la café pour un montant de 21 548.40 €.
Pour l'ensemble du projet, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes octroie une subvention d'environ 100 000 €, tandis que l'Etat subventionne l'accessibilité à hauteur de 68 900 €

Pont sur l'Auze - Moulin de Chambres

Le pont sur l'Auze au Moulin de Chambres va faire l'objet de réfection en partenariat avec la commune de Drugeac.

Cimetière de Chambres

Les piles du portail d'entrée au cimetière de Chambres vont être refaites par l'entreprise Cantal Construction.

Lotissement d'Encharmes

Les travaux d'aménagement du chemin du Ruisseau de la Gane ont été réalisés par l'Entreprise Bergheaud : drainage, empierrement, revêtement, enrobé.
Le montant global est de 45 492.28 € entièrement pris en charge par la Commune.
Par contre, la partie privative du lotissement n'est pas à la charge de la Commune.
En effet, lors de la réalisation d'un lotissement privé, les travaux de voirie, assainissement, réseaux secs, accès… ne peuvent pas être pris en charge par les Communes.

Éclairage public

Pour contenir la facture d'électricité, des lampes à leds vont remplacer les installations actuelles, notamment sur l'Avenue de Clermont, la rue des Noisetiers, la Rue des Roses. Cette opération s'élève à 14 400 €, subventionnée à hauteur de 50% par le syndicat électrique. La Commune versera environ 7 200 € TTC.
Ce sera étendu progressivement sur d'autres secteurs.

Église de Chambres

Les deux fenêtres de la sacristie au rez-de-chaussée et de la pièce au-dessus seront remplacées par les anciennes fenêtres récupérées à la mairie.

Conservatoires d'espaces naturels

Une réflexion est conduite, à la demande du Conservatoire d'Espaces Naturels et de la Direction Départementale du Territoire, service Environnement.
Il faut remédier aux déjections des chauves souris habitantes de l'Église, tout en préservant l'habitat de ces animaux dans l'édifice, ce qui entrainera quelques travaux qui seront pris en charge par le Conservatoire des Espaces Naturels.

Nouvelle cantine scolaire

Le projet est en cours d'études, les subventions n'arrivent pas dans l'instant. Les travaux sont différés jusqu'à l'obtention des subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

ZONE DE LA DINOTTE II — TRANCHE 1

La Communauté de Communes a reçu des intentions d'achat sur 5 lots, pour une surface de 20 000 m^2 environ, par les entreprises suivantes :

- SYTTOM 19
- SARL MEUBLES REY
- ETS JÉROME BARRIER
- STE CAR VAN
- STE AUVERGNE FROID

D'ores et déjà, la Communauté de Communes a lancé les travaux de viabilisation – réseaux secs, électrification, eaux pluviales, voirie sauf l'assainissement individuel qui sera à la charge de chaque propriétaire.

La dépense globale prévue s'élève à un montant de 1 066 517 € dont une partie est subventionnée comme suit :

ETAT	435 334.00 €
RÉGION	75 981.00 €
DÉPARTEMENT	90 189.50 €
TOTAL SUBVENTIONS	**601 504.50 €**

Plan de la Dinotte II

MARCHÉ DE PAYS

Quatre commerçants locaux ont décidé d'être présents au Vigean, le vendredi soir dès 19 heures, à partir du 8 juillet et jusqu'au 26 août 2022.

Ils proposeront leurs produits à emporter ou à déguster sur place :

- Fromagerie Le Cantalou ;
- Authentic Cantal Food ;
- Pâtisserie Les Feuillantines ;
- Traiteur Barbet (Ydes)

Les travaux prévus au bourg prennent en compte cet événement pour ne pas le gêner.

Nous remercions ces professionnels pour cette initiative.

C'est l'occasion d'un moment de rencontre, gourmandise et détente.

VENEZ NOMBREUX !

TRADI' NOCTURNE

À LA CARTE :

Fromagerie LE CANTALOU :
Pounti - Salade
Charcuterie
Fromage

AUTHENTIC CANTAL FOOD :
Bourriol
Glaces

Pâtisserie LES FEUILLANTINES :
Gâteaux
Crêpes

Traiteur BARBET :
Saucisse - Aligot
Rôti de porc - Truffade

♪ ANIMATIONS MUSICALES ♪

ZOOM SUR L'ÉCOLE

Notre école accueille les enfants pendants 9 mois de l'année.
Ils reçoivent l'enseignement scolaire, mais aussi l'éveil aux activités et la découverte du « vivre ensemble ». C'est donc une organisation conjuguant les moyens matériels et humains qui se met en mouvement tout au long de l'année scolaire pour accompagner nos enfants. Bien sur, la commune apporte son concours.

En 2021, elle a assuré les dépenses présentées ci-dessous :

Charges de personnel : personnel dédié à temps complet et partiel aux postes ATSEM, cantinière, surveillant, entretien des locaux (ménage) Ce calcul ne prend pas en compte les travaux de secrétariat (facturation cantine, paies…) et les interventions du cantonnier	**106 802.00 €** (soit 41 % de la masse salariale)
Fournitures scolaires	**16 445.00 €**
Photocopieur (location), informatique (maintenance), téléphone, ligne d'Internet	**3 500.00 €**
Produits d'entretien (ménage)	**2 000.00 €**
Contrôles hygiène et sécurité avec mises aux normes	**2 368.00 €**
Cantine : achat de produits alimentaires	**21 710.00 €**
Gaz	**3 000.00 €**
EDF	**4 500.00 €**
Sous-total	**160 325.00 €**
À déduire, participation des parents versée en 2021 pour la cantine, la garderie et l'étude	**28 782.00 €**
Dépenses assurées par la commune en 2021	**131 543.00 €**

En 2021, les dépenses assurées par la commune concernant l'école s'élève à 131 543.00 €, soit 20 % des dépenses de fonctionnement, soit un coût global de 1 826.98 € par enfant (72 élèves).

Cela ne prend pas en compte l'amortissement des investissements qui sont importants : construction, réfection de la toiture, isolation, isolation par l'extérieur, portes et fenêtres de la salle de motricité.
Cela ne prend pas non plus en compte la prise en charge par l'association des parents d'élèves qui s'occupe des spectacles, sorties pédagogiques et assume les coûts que cela occasionne.

C'est un effort considérable pour proposer une école de qualité, qui maintient le lien social indispensable à notre collectivité.

La construction de la nouvelle cantine s'avère incontournable et s'ajoutera aux charges d'investissement déjà évoquées.
Il faudra faire en sort que les moyens nécessaires, complétés par les subventions, soient réunies pour finaliser cette réalisation.

EN BREF ...

Cantonnier

Monsieur Jean-Jacques BARRIER occupe dès maintenant, le poste de cantonnier.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Subvention Ukraine

Réuni le 14 avril 2022, le Conseil Municipal a voté un don à l'Ukraine, à hauteur d'un euro par habitant. Ce versement a été effectué auprès de la Croix Rouge, dans le cadre « Opération Urgence Ukraine », pour un montant de 850 euros.

Changement de destination des granges

Suite aux demandes de changement de destination concernant les granges, sans usage agricole et dégradées, 4 granges ont fait l'objet d'un avis favorable par Monsieur le Préfet.

Concours maisons fleuries

Comme chaque année, le concours des maisons fleuries est ouvert. Vous pouvez effectuer les demandes d'inscription à la mairie dès maintenant et jusqu'au mercredi 20 juillet 2022.

Plusieurs éléments sont pris en compte et chaque participant organise son fleurissement parmi un ou plusieurs, soit :

- Maison ;
- Balcon – terrasse ;
- Jardin ;
- Potager.

Les variétés peu gourmandes en eau doivent être privilégiées.

L'appréciation du fleurissement porte sur :

- la vue d'ensemble (harmonie, formes, couleurs, volumes) ;
- la qualité et la quantité de la décoration ;
- l'entretien général (verdissement, propreté)

Enfin le décor floral et les compositions fleuries doivent être visibles du domaine public, c'est-à-dire depuis la rue.

VOYAGE DU CLUB DU LABIOU

Le club du Labiou a repris l'habitude de son voyage annuel, qui a eu lieu du lundi 20 au dimanche 26 juin, avec 15 participants.

Ils se sont rendus en Ille-et-Vilaine et ont séjourné près de Vannes, dans un village de vacances VVF.

Ils ont pu faire des visites pleines de belles surprises :

- visite de la ville de Vannes avec ses fortifications de Vauban ;
- ballade en mer avec la visite de Belle-Ile-en-Mer ;
- visite à Saint-Nazaire d'un chantier de construction navale où se montait un paquebot de croisière d'environ 5 000 places ;
- découverte à Carnac des alignements de Menhirs (environ 3 000) ;
- visite de la presqu'île de Quiberon.

La météo était de la partie avec beau temps la journée et averses le soir et la nuit, contrairement aux Vigeannois restés à la maison, qui ont eu le déluge.

SORTIES SCOLAIRES DE L'ÉCOLE

Au cours de cette année scolaire, les enfants ont eu la chance de participer à différentes activités et sorties scolaires financées par l'Association des Parents d'Élève.

<table>
<tr><th></th><th>Maternelle</th><th>GS – CP</th><th>CE</th><th>CM</th></tr>
<tr><td rowspan="3">1er trimestre</td><td>Ferme de Bacheluze à Moussages (01/10)</td><td></td><td>Tapisseries du Château de la Trémolière (08/10)</td><td></td></tr>
<tr><td>Cinéma de Noël (16/12)</td><td colspan="3">Ecole et cinéma : Cadet d'eau douce (15/11)</td></tr>
<tr><td></td><td colspan="3">Cinéma de Noël (17/12)</td></tr>
<tr><td rowspan="6">2ème trimestre</td><td rowspan="6">Petit théâtre d'ombres à Saint-Bonnet-de-Salers (29/03)</td><td></td><td>Fabrication de nichoirs avec le CPIE</td><td>Natation du 04/03 eu 25/03</td></tr>
<tr><td></td><td>Atelier tapisserie (10/02)</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="3">Ecole et cinéma : Princes et princesses (28/03)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Ecole et cinéma : Ma vie de courges (05/04)</td></tr>
<tr><td></td><td>Installation des nichoirs sur la commune</td><td>Visite de Mauriac avec l'Office de Tourisme (30/03)</td></tr>
<tr><td></td><td>Atelier tapisserie avec un artiste, travaux exposé au château de la Trémolière cet été</td><td>Golf du 01/04 au 24/06</td></tr>
<tr><td rowspan="7">3ème trimestre</td><td>Ecole et cinéma : 4 petites z'escapades (13/05)</td><td colspan="3">Ecole et cinéma : Kérity, la maison des contes</td></tr>
<tr><td></td><td>Petit théâtre d'ombres à Saint-Bonnet-de-Salers (25/05)</td><td>Natation</td><td>Atelier occitan + sortie au Muséum des Volcans à Aurillac (07/04)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Compagnie TOUCHATOU (20/05)</td></tr>
<tr><td></td><td>Activité jardinage</td><td></td><td>Randonnée au Col de Néronne</td></tr>
<tr><td></td><td>Accrobranches au Falgoux (07/07)</td><td></td><td>Sentier des oiseaux gorges de la Dordogne à Chalvignac</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td>Green day au collège du Méridien (23/06)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Atelier cirque + fête de l'école (24/06)</td></tr>
</table>